

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 51 - Janvier 2017



Meilleurs Voeux
pour 2017

Collégiens et citoyens

Dominique Bellenger, adjoint au Maire a accueilli les délégués de classe des élèves de la sixième à la troisième du collège Pablo Picasso. réunis en «formation» salle du Conseil les 22 et 24 novembre 2016.

«Au nom de la municipalité, nous vous souhaitons la bienvenue dans la salle du Conseil Municipal.

C'est ici qu'une fois par mois, le Conseil se réunit pour délibérer, c'est-à-dire prendre les décisions qui concernent la gestion de la commune. Le Conseil est constitué de Madame le Maire, de ses huit adjoints et des conseillers municipaux, soit 29 personnes au total. Les séances sont publiques, et nous espérons vous revoir pour assister à un Conseil, le prochain aura lieu le lundi 12 décembre à 18 heures.

Nous avons une chose en commun, vous vous êtes engagés auprès de vos camarades pour les représenter, et vous avez été élus. Nous saluons votre engagement citoyen. Ce n'est jamais facile de prendre des responsabilités, mais vous l'avez fait, c'est tout à votre honneur. Travailler pour la classe, être attentif aux autres, se faire le porte-parole de ses camarades est une tâche noble. Nous avons cela en commun, représenter des gens différents, des gens qui pensent autrement, ne pas faire de discrimination et vouloir être utile aux autres. L'écoute, l'entraide, le partage, la solidarité sont les valeurs portées par l'engagement citoyen. Ces valeurs sont fondamentales dans l'exercice de notre démocratie. Madame le Maire qui est retenue de par ses obligations, et la Municipalité vous félicitent encore une fois pour votre engagement et vous souhaitent le meilleur dans vos fonctions de délégués de classe.»

S'en sont suivis des échanges nourris sur le fonctionnement de l'institution communale, les circuits de décision, les rôles des différents acteurs. Entourés de personnels du collège Picasso, les élèves ont pu aborder par le biais d'un cas concret (rond-point rue P.Doumer) un projet de sa genèse à sa réalisation en passant par les appels d'offres, les suivis de chantier, l'intérêt général qui préside à toutes les décisions. Statut de l'élu, correspondance entre son engagement et celui des élus communaux, périmètre d'interventions de la Ville d'Harfleur, budget sont autant de thèmes développés par les élèves et auxquels les élus présents ont répondu.

Dominique Bellenger et ses collègues élus ont vivement salué l'engagement des élèves délégués, considérant que l'implication citoyenne est essentielle au fonctionnement des institutions et au bien-vivre ensemble.

Harfleur solidaire de ses villes jumelles allemandes

Suite à l'odieux attentat qui a meurtri Berlin le 19 décembre, Christine Morel, Maire, a envoyé, au nom de la Municipalité, un message de solidarité et de soutien aux maires de nos deux villes jumelles allemandes, Bramsche et Lindow. Christine Morel, exprime dans son message toute l'horreur ressentie par la population harfleuraise face à ce lâche attentat et assure nos deux villes amies allemandes de toute la solidarité et la sympathie de la ville d'Harfleur et de ses habitants.



Sommaire

Retrospective p.4

Dossier p.8

En détails p.14

Focus p.16

Actu p.17

Infos p.19

**Bulletin d'information
de la ville d'Harfleur**
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur
Éléonora Hurillon-Ajzenman

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Éric Boucher

Imprimeur : Bemo Graphic
rue des artisans
BP 204
61006 Alençon Cedex

2017, année de la sortie de crise ?

On peut en douter lorsque l'on voit ce qui s'est passé en Allemagne. Un attentat lâche qui touche aveuglement toutes les personnes qui se promenaient sur le plus vieux marché de Noël à Berlin. Comment peut-on comprendre cette haine ? Je dois avouer que je ne le peux pas. Je ne peux que dire, avec beaucoup d'autres, « Ich bin Berlin »

Cette période qui est propice aux rassemblements, à la solidarité, porte les valeurs que la municipalité et moi-même souhaitons défendre.

En cette période de vœux n'est-il pas urgent de se questionner sur notre avenir ? Devons-nous le subir ou pouvons-nous le construire ?

Et si on osait prendre des risques, croire en l'impossible, défier le destin ?

Cette année, sera une année d'élections, où le pire comme le meilleur peuvent survenir. On l'a vu pour les élections américaines où le pire semble être arrivé. Nous pouvons lors de nos élections faire changer les choses et promouvoir des idées humanistes et non de haine et de rejet prônées par certains.

Quelle sera la résonance de 2017 ? Continuerons-nous à oublier les leçons de l'Histoire en recherchant des boucs émissaires ? Où serons-nous au début d'une période de Renaissance où les talents se libèrent, où notre énergie se tourne vers l'avenir, où l'intelligence du cœur contribue à la recherche d'harmonie dans nos relations, où nous nous autorisons enfin à être heureux ?

**Je vous souhaite donc, avec énormément
d'espoir, une belle et heureuse année 2017 !**

Christine Morel
Maire d'Harfleur



Rétrospective

Le marché de Noël fait le plein !

Un véritable beau temps hivernal a accompagné durant le premier week-end de décembre, les milliers de familles et de badauds venus profiter de l'ambiance exceptionnelle du marché de Noël qui s'est déroulé durant deux jours dans le centre ancien.

Les animations ont débuté par la très attendue arrivée du père Noël, qui se déroulait devant la mairie illuminée pour l'occasion par de magnifiques jeux de lumières. Enfants des centres de loisirs et anciens de la RPA l'ont appelé avec une chanson bien connue de tous... pour enfin le voir apparaître sous un nuage de neige. Petits et grands l'ont, ensuite, suivi vers le centre ancien où la patinoire installée pour l'occasion a accueilli les premiers intrépides.

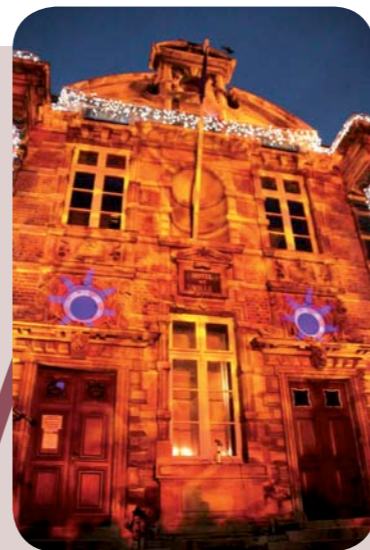
Samedi et dimanche, les stands artisanaux et associatifs, la patinoire, l'atelier du père Noël à la bibliothèque ont ravi tous les visiteurs qui pouvaient également se réchauffer avec de délicieuses sucreries, marrons et vin chauds. Samedi soir, la Forge a résonné des accents jazz du Big band Christian Garros qui a connu un beau succès. Dimanche, les voûtes de l'église Saint-Martin ont vibré des chants interprétés par six chorales mêlant, dans leur répertoire, chants de Noël et chansons classiques devant un public nombreux qui n'a pas boudé son plaisir en applaudissant largement chaque prestation. L'édition 2016, du marché de Noël a donc connu, de l'avis de tous, un véritable succès.



Chacun pouvait trouver auprès des 45 artisans présents sur le marché. L'occasion de trouver des idées cadeaux originales ou de faire ses emplettes de produits gastronomiques pour les réveillons, ou pour le plaisir d'offrir.



Patineurs apprentis ou expérimentés ont envahi durant trois jours la patinoire installée place Victor Hugo, à l'initiative de la ville avec une participation financière de l'Union commerciale d'Harfleur centre. De quoi profiter, gratuitement, des plaisirs de la glisse.



La solidarité était présente avec 17 stands associatifs dont les recettes alimenteront des actions humanitaires.

Des cadeaux de Noël qui ont du sens

L'association Artisans du Monde a réussi à nouveau son pari de transformer le Creuset de la Forge en une véritable caverne d'Ali-Baba du commerce équitable. Les stands présentaient des produits artisanaux et alimentaires produits par des coopératives des pays du sud. Bijoux, vaisselle, jouets, crèches, vêtements ou encore instruments de musique n'ont pas manqué de séduire les nombreux visiteurs venus se faire plaisir. Leurs achats permettent de construire des relations entre le nord et le sud basées sur le respect du travail, l'éducation et la solidarité. Cette grande vente marquait également les 20 ans de sa création sur Harfleur. Christine Morel, maire, entourée de nombreuses personnalités, dont M. François Lobit - sous-préfet - a félicité les dirigeants et bénévoles pour le travail accompli depuis tant d'années en faveur

d'un monde plus équitable.

Retrouvez toute l'année les produits issus du commerce équitable : **Boutique Artisans du Monde** 1 rue Gambetta - Harfleur <http://artisansdumondeharfleur76.blogspot.fr/>



Rétrospective

Quartier des Coteaux : concertation sur la circulation

Yoann Lefranc, adjoint à la circulation et au stationnement a animé une réunion de concertation avec les riverains du quartier des Coteaux du Calvaire, en présence de Christine Morel et JG Brault premier adjoint. Le quartier est encore en cours de construction mais les premiers logements sont maintenant livrés et occupés depuis plusieurs mois. Les voiries réalisées par l'aménageur, Gotham, ne sont pas encore classées dans le domaine public de la commune. Mais pour anticiper ce classement, la municipalité a souhaité rencontrer les nouveaux habitants afin d'étudier avec eux les questions liées à la circulation et au stationnement : à quelle vitesse limiter la circulation, quels sens de circulation donner aux voies nouvelles, où et comment créer de nouvelles places de stationnement ? Autant de questions qui n'ont pas manqué de susciter un débat cordial mais animé, chacun ayant son idée à faire valoir. Yoann Lefranc a présenté, avec l'aide de Daniel Dhivert, directeur de services techniques, plusieurs propositions. Tout le monde s'est

accordé sur la volonté de limiter la vitesse, de protéger le cheminement des piétons et de créer de nouvelles places de stationnement. Pour avancer concrètement sur les différentes options techniques évoquées lors de la soirée, les élus ont proposé la création d'un groupe de travail restreint, composé d'élus et d'habitants. A charge pour ce groupe, de travailler à des propositions qui pourront être à nouveau proposées en séance plénière d'ici quelques semaines.



Emplois des jeunes : la ville confirme son engagement !



Dans le cadre de deux dispositifs nationaux, les contrats d'avenir et le service civique (voir article page En détail - Zoom de novembre), Christine Morel, maire et Dominique Bellenger, adjoint au personnel ont officiellement accueilli les cinq jeunes recrutés dans ce cadre. Pour les services civiques, Romain Langlais intervient depuis plusieurs mois déjà au sein du secteur social et notamment dans le cadre des distributions de la

banque alimentaire. Anaïs Lecacheur est arrivée courant novembre au sein du service retraités afin de contribuer à l'animation en faveur des personnes âgées. Titulaire d'un diplôme de conseillère en économie sociale et familiale, elle souhaite mettre en pratique durant la durée de son service civique les connaissances acquises et confirmer sa volonté de travailler dans le secteur social. Côté contrats d'avenir, ce sont trois jeunes hommes qui ont démarré leurs missions : Samba Niaré au sein de l'équipe du patrimoine extérieur, notamment sur des travaux de maçonnerie, Paul Neuville est, quant à lui affecté au sein du service électrique et enfin, Hugues Olivieri a intégré le service cadre de vie, espaces verts. Lors de cet accueil, auquel participaient des représentants de la mission locale ainsi que les tuteurs encadrant ces cinq jeunes, Christine Morel a rappelé toute l'importance pour la Municipalité d'accompagner les jeunes dans leur parcours vers un emploi stable et correctement rémunéré.

Des dicos à gogo !

Christine Morel et Y Roméro, adjointe aux affaires scolaires, ont fait, avec grand plaisir, le tour des écoles élémentaires pour distribuer à chaque élève des classes de CE2 et CM2, un dictionnaire, qui leur sera bien utile dans leur apprentissage et leur recherche documentaire. Coût pour la ville, 3 245 €.



Harfleur fêtes de Noël

Passé le marché de Noël, début décembre, les animations se sont poursuivies tout le mois et il y en avait pour tous les goûts et tous les âges.



Mais où est passé le père Noël ?

C'est à la compagnie « Touches d'histoires », que la ville d'Harfleur avait confié la mission de retrouver le père Noël, qui facétieux comme jamais, avait disparu juste au moment de la préparation de la distribution des cadeaux sous le sapin. Le lutin, interprété par Hélène Pesquet, a durant tout un après-midi, emmené une centaine d'enfants harfleurais, à travers contes et histoires, afin de retrouver le bonhomme rouge. Un beau spectacle qui a ravi les enfants présents et qui furent rassurés à la fin : le père Noël serait bien là pour le 24 décembre !

Un bal tout neuf !

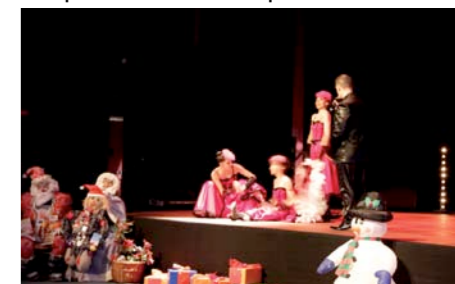
C'est le groupe musical la Tortille qui a animé le bal du premier week-end des vacances de Noël au Creuset de la Forge. Enfants et parents se sont pressés pour venir se déhancher, faire des rondes endiablées, taper du pied ou des mains (ou les deux) sur le rythme soutenu des musiques jouées avec brio par le groupe. Tout au long du spectacle, des personnages aussi insolites les uns que les autres sont venus pimenter ce temps festif et joyeux : un loup qui s'ennuie, une grenouille ballerine, un extraterrestre, des chats gourmands, des souris malignes, des pêcheurs aux filets bien garnis ou encore des poissons curieux...

Un cabaret pour les anciens



La Municipalité, notamment représentée par Christine Morel, maire et Sylvie Burel, adjointe pour le secteur retraités, ont accueilli avec beaucoup de chaleur les quelque 400 retraités de la commune qui avaient fait le déplacement à la Forge pour assister – sur deux jours – au traditionnel moment de réception organisé par la ville à leur attention. Le service retraités avait particulièrement soigné la décoration des tables et de la salle, le service restauration avait, quant à lui, concocté un succulent repas qui se terminait en apothéose par un dessert digne d'un tableau de maître puisque figurant la célèbre toile impressionniste « Impression au soleil levant » de Claude Monet. Ce magnifique dessert, autour duquel toute l'équipe de la

restauration s'était rassemblée, fut salué par les applaudissements des convives. L'animation de l'après midi n'était pas oubliée, car la troupe de Didier Tafflé avec son spectacle le « Cabaret des étoiles » a entraîné nombre de convives sur la piste de danse sur ses danses des années 60 aux années 80 et ravi tout le monde avec ses tableaux dignes des meilleurs cabarets.



La « Vie Sauvage » par le Grain à démodre

Le festival du Grain à démodre se déroule chaque année à Gonfreville-l'Orcher, au Havre mais aussi à Harfleur. Trente jeunes bénévoles de 12 à 25 ans organisent et animent ce temps fort du cinéma dans notre agglomération pour le plaisir des petits et grands spectateurs. Sur Harfleur, cette année, pour sa 17ème édition basée sur le thème de la « Vie Sauvage », le festival a proposé, fin novembre, plusieurs séances à la Forge en direction du jeune public scolaire. Au programme des films d'animation, courts ou longs métrages, venus de France ou d'horizons plus lointains comme le Japon, la Lettonie, l'Argentine, le Chili ou encore l'Uruguay. Des histoires de corsaires, de loups, d'animaux fous et d'enfants courageux se battant pour préserver la planète, sa faune et sa flore. Un beau message pédagogique et ludique à la fois.



Un nouveau Centre Technique

Élue en 2014 sur la base d'un programme d'actions, la Municipalité s'était engagée notamment à poursuivre l'aménagement de la ville (espaces publics, logements, équipements), à favoriser la proximité et la qualité d'accueil des services publics, et à construire dans ce cadre un Centre Technique Municipal (CTM) qui regroupera l'ensemble des ateliers techniques municipaux. Cette création permettra de libérer des espaces urbains pour les requalifier (ex cour ancienne école Pasteur) et améliorera les conditions de travail du personnel technique ainsi que la qualité du service public et favorisera également une optimisation des budgets de fonctionnement.

Entretien

Jean Gabriel Brault, 1er adjoint au Maire,

« Une réelle amélioration des conditions de travail »

Mr Brault estime que le CTM rationalisera l'organisation des services, induisant de réelles économies de fonctionnement et une amélioration sensible des conditions de travail des agents.



Quels étaient les besoins de la Ville ?

Depuis plusieurs dizaines d'années, le besoin de rationaliser le fonctionnement des services techniques s'est imposé. Les locaux étant disséminés sur

une dizaine de sites à travers la ville, les services techniques (cadre de vie, voirie, patrimoine extérieur, ateliers techniques..) et les agents ne bénéficiaient pas jusqu'à présent de conditions de travail optimales. La décision a donc été prise d'accélérer ce projet par l'acquisition en 2004 d'un bâtiment à vocation industrielle possédant un potentiel susceptible de donner un sens concret à ce projet.

Quels seront les avantages de cette réorganisation ?

Disposer d'un site unique permettra d'améliorer les conditions de travail des agents et de gagner du temps,

notamment lors de l'embauche le matin. Ils pourront travailler plus confortablement dans des ateliers modernes, avec des moyens matériels centralisés (véhicules, engins, outils dans le magasin des services techniques). Une réelle économie de fonctionnement sera enfin possible, grâce à cet outil de travail modernisé, ainsi qu'une diminution des déplacements, réduisant du même coup les émissions polluantes.

Enfin, la réalisation du CTM libère un patrimoine immobilier relativement important dans le centre d'Harfleur, et offre des perspectives de vente et donc de recettes potentielles.

Y a-t-il d'autres perspectives pour ce CTM ?

Nous prévoyons également à terme de déménager rue Paul Doumer l'ensemble des activités administratives (direction, urbanisme, secrétariat) implantées rue Arthur Fleury. L'accueil du public trouvera aussi sa place dans ce nouveau lieu.

A la jonction des 3 quartiers de la commune, d'un accès facile et bénéficiant d'un stationnement adapté, la population y trouvera l'écoute nécessaire à l'instruction de ses projets en matière d'urbanisme ou de travaux.

Yoann Lefranc, 2ème adjoint au Maire en charge du cadre de vie, des transports, de la circulation et du stationnement, ainsi que la sécurité routière

« Ce qui est bon pour les agents est bon pour les Harfleurais »



Mr Lefranc estime que la centralisation des services techniques réduira les émissions polluantes des véhicules des agents en limitant leurs déplacements.

« D'un point de vue environnemental, le CTM va éviter aux agents de faire des aller et retour entre les différents lieux de stockage du matériel, la réduction des flux des

véhicules en ville diminuant de fait leurs émissions polluantes. Le gain de temps obtenu par la centralisation des matériels et des services favorisera également une plus grande réactivité des agents dont bénéficieront tous les Harfleurais.

Ce nouveau cadre de travail, modernisé, offrira de meilleures conditions d'exercice : ce qui est bon pour les agents est bon pour les Harfleurais.

Enfin, la centralisation des services contribuera à réduire les coûts d'exploitation pour la Ville : les consommations d'électricité et de chauffage du bâtiment, par exemple, seront allégées. »

Le Projet



Avec le CTM, Harfleur modernise ses infrastructures

Le CTM (Centre Technique Municipal) désigne un projet double, dans la mesure où ce sont deux bâtiments qui abriteront, à l'horizon 2017, les services techniques de la Ville. Retour sur l'origine et les étapes décisives d'un projet à très forte valeur ajoutée pour la qualité des services municipaux.

Le premier est un bâtiment déjà existant, acquis en 2004 par la Municipalité d'Harfleur et ayant fait l'objet d'une rénovation achevée cette fin d'année. Le second est un bâtiment neuf, dont la construction va débuter en janvier et devrait être achevée au 1er semestre 2017. Il faut dire que ce CTM était attendu à Harfleur depuis plusieurs dizaines d'années, mais ce projet peinait à se concrétiser, faute de budget. « Une première opportunité semblait se profiler avec la construction de la Forge qui prévoyait, dans son premier projet, un centre de services techniques. Mais, faute de financement, cette partie a été abandonnée pour ne conserver que l'espace culturel » explique Claire Alain, directrice adjointe des services techniques de la Ville d'Harfleur. Jusqu'à présent, l'ensemble des services techniques - le Patrimoine Bâtiment, le Patrimoine Extérieur, la Propreté, les Espaces Verts et le Fleurissement - était donc disséminé sur 4 sites du Centre Ville ancien disposant également de plusieurs lieux de stockage, cumulant quelque 1200 m² éparpillés. Une telle atomisation des sites et des moyens

désorganisait considérablement le fonctionnement des services techniques.

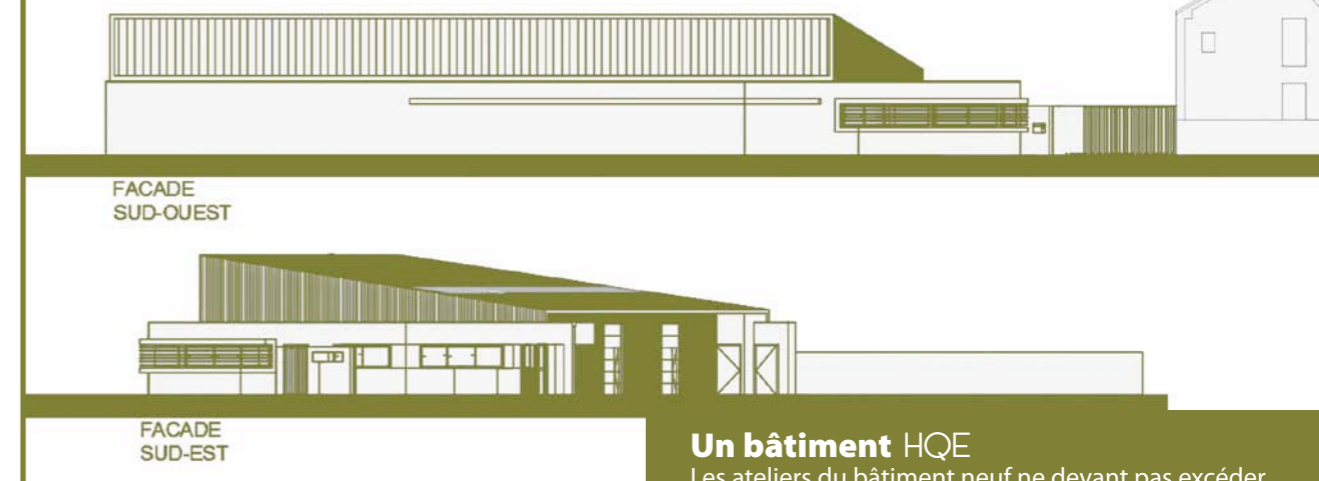
Le bâtiment ancien

En 2004, la Ville a acquis un bâtiment industriel situé au 40, rue Paul Doumer. L'entreprise qui louait les locaux ayant quitté les lieux en 2011, la Ville a alors pu récupérer cet espace, libérant ainsi les multiples bâtiments du Centre Ancien et éloignant les nuisances occasionnées au niveau du centre urbanisé. La rénovation de ce bâtiment de 800 m² (400m² au sol, avec un étage, doublant cette surface) a duré 3 ans, de 2013 jusqu'en 2016. Il a pour vocation d'accueillir les ateliers et le stockage des services Propreté et Cadre de vie, les véhicules, ainsi que la livraison de l'ensemble des fournitures destinées aux services techniques de la commune. « Situé à la croisée des trois quartiers du Centre ancien, de Harfleur Beaulieu et de Fleurville, l'emplacement de l'ancien bâtiment rénové du CTM permettra de réduire les nuisances sonores et d'encombrement pour les riverains

Le financement du CTM

En 2014, la CODAH a décidé la création d'un « Fonds de concours investissement », dont les 17 communes de l'agglomération peuvent bénéficier pour tout projet structurant. C'est ainsi qu'Harfleur a pu obtenir une aide de la CODAH à la fois pour la rénovation de son bâtiment ancien et la construction du bâtiment neuf. Pour un coût global de 1 194 231,50 euros correspondant aux deux bâtiments, l'achat de la parcelle de terrain ainsi que l'achat de mobilier et de matériel technique spécifique, les subventions cumulées du Conseil Général, de la réserve parlementaire, de la CODAH et du SIEHGO s'élèvent à 955 385,20 euros. Autrement dit, la part à la charge de la Ville d'Harfleur représente 238 846,30 euros.

En détails



Un bâtiment HQE

Les ateliers du bâtiment neuf ne devant pas excéder 15°C, ils sont chauffés par aérothermie - une chaudière soufflant de l'air chaud - tandis que les vestiaires et les bureaux sont chauffés par une chaudière gaz. Une cuve de 25 m³ enterrée sous le parking du nouveau bâtiment recueillera les eaux pluviales qui alimenteront les deux balayeuses municipales ainsi que la tonne à eau du véhicule d'arrosage du service Fleurissement. Tous les ateliers sont éclairés par des translucides en toiture, privilégiant l'éclairage naturel. Cet investissement important permettra, à terme, des coûts d'exploitation maîtrisés et l'engagement dans une démarche développement durable.

notamment du centre ville. De plus, les parcelles alentours appartenant à la Ville, le site choisi autorise le stationnement des véhicules des agents ainsi que la création d'un parking pour les véhicules municipaux », poursuit Claire Alain.

Le choix d'une réhabilitation limitée

Néanmoins, en raison de son ancienneté, la conception de ce bâtiment ne répondait plus aux normes de construction actuelles et n'offrait pas de réelles possibilités en termes d'aménagement à moins d'une réhabilitation extrêmement lourde et coûteuse. « Une opportunité supplémentaire s'est présentée avec l'acquisition par la Ville d'une maison délabrée située à côté de ce bâtiment, en front urbain. Son rachat a permis d'obtenir une parcelle plus importante pour l'emplacement du second bâtiment qui, lui, répondra aux exigences des bâtiments HQE (Haute Qualité Environnementale). » Les caractéristiques HQE du bâtiment neuf sont liées à ses capacités à maîtriser ses impacts sur l'environnement extérieur, à créer un cadre confortable et sain pour ses utilisateurs et enfin, à préserver les ressources naturelles tout en optimisant leur usage. Sachant que ces exigences s'appliquent également à l'ensemble des aménagements extérieurs inclus dans le projet (aire de lavage, parking, box couverts et non couverts pour le stockage des matériaux, quai balayeuse).

Des subventions pour un projet de bâtiment neuf

Un bâtiment neuf présentait aussi l'avantage d'être éligible à davantage de subventions que la rénovation d'un bâtiment ancien : la construction d'un bâtiment répondant aux critères de performance

énergétique tels qu'ils sont définis actuellement par la RT 2012 (Réglementation Thermique) est soutenue financièrement par la Codah, le Conseil Général et le SIEHGO (voir encadré). Les travaux de construction ont débuté à l'automne 2016 (création des espaces extérieurs) et la réception du bâtiment de 500 m² est prévue à la fin de l'été 2017. Ce dernier abritera les six ateliers des services serrurerie, menuiserie, peinture, électricité, patrimoine extérieur (entretien voirie, mobilier urbain, aire de jeux, jardinières, signalisation routière communale...), les bureaux des encadrants. Également, les locaux sociaux que sont les vestiaires, et les sanitaires. Un parking de 2 000m² de 65 places, placé entre les deux bâtiments qui se poursuit dans le prolongement de la parcelle, vient couronner le tout.

Une organisation améliorée

« Le but d'un tel projet est de centraliser tous les services techniques en un lieu unique. Les agents prendront leur poste en même temps sur un site unique, celui du bâtiment neuf, les matériels seront mutualisés et la coordination des équipes sera facilitée. Ce sera une rationalisation du temps, des matériels, de même qu'une économie dans les achats des fournitures qui va optimiser le fonctionnement de nos services techniques », conclut Claire Alain.

Organiser

Ce que va changer le CTM : le témoignage des agents des Services Techniques

Michaël Penanhoat, responsable Patrimoine extérieur (entretien voirie, mobilier urbain, aire de jeux, signalisation routière communale...)

« A partir du 1er janvier 2017, j'occuperai les fonctions de responsable de régie municipale. J'aurai la responsabilité d'organiser les travaux de la ville qui se font avec la main d'œuvre municipale. Je devrai, notamment, assurer la coordination de l'ensemble des agents pour répondre aux sollicitations des usagers, des différents services de la ville. C'est mettre en relation les agents, le matériel et les véhicules à répartir selon les activités planifiées ou en urgence.

Le CTM représente l'outil idéal pour réaliser cette mission puisqu'il centralise toutes nos ressources. Il permettra une meilleure communication et une réaction plus efficace, du fait d'embaucher tous au même endroit. De la même façon la centralisation des matériaux permettra un gain de temps et d'énergie considérable.

Pour exemple, le service du Patrimoine extérieur nécessite souvent une manutention lourde dans les travaux de maçonnerie : une bordure de trottoir pèse 80 kg ! Il faut toujours tenir compte de la santé de notre personnel. »



Maxime Vallet, responsable du secteur Cadre de vie

« Les services Cadre de vie (Espaces Verts, Fleurissement) et Propreté ont déjà emménagé dans le bâtiment rénové du CTM depuis juin dernier. Auparavant, de nombreux vols (matériels stockés dans des locaux peu sécurisés) retardaient fréquemment le cours de notre travail et nous étions pénalisés par les déplacements que nous devons effectuer jusqu'aux locaux espacés les uns des autres. Nous perdions ainsi du temps à traverser la ville pour chercher nos véhicules ou retourner à nos services. Le CTM, en centralisant les véhicules, nous permet donc de gagner de nombreuses et précieuses minutes chacun et par service ! C'est un point très important parce que nos sites d'intervention sont répartis sur tous le secteurs (vieux Beaulieu, ferme Brévedent, Fleurville, le stade Maurice Thorez, écoles, les abords des salles des fêtes, parc de la mairie...). On nous voyait avec nos gilets fluorescents aller chercher les véhicules. Avec le CTM c'est plus pratique et plus efficace !

Un parc à vélos est également prévu dans le CTM car beaucoup d'agents résidant à Harfleur se déplacent à vélo. Pour ceux qui possèdent un véhicule personnel, le parking du CTM sera suffisamment grand pour leur prévoir des emplacements à côté de ceux réservés aux véhicules de service ».



Optimiser

Jonathan Evrard, responsable logistique

« Jusqu'à présent, chaque service gérait ses propres commandes de matériel. Le nouveau magasin, qui sera opérationnel dès le 1er janvier 2017 dans le bâtiment ancien, va centraliser les achats et le matériel. J'en aurai la charge, ainsi que celle des EPI (Équipements de Protection Individuelle), des cartes carburant et des clés des bâtiments. Cette centralisation de toute la fourniture au même endroit va réduire à la fois les coûts, les pertes et les déplacements de l'ensemble des agents car nous comptons 15 lieux de stockage disséminés sur toute la ville. Le magasin, c'est aussi les achats : le but n'est pas d'avoir un stock énorme, mais une rotation pour la marchandise, de mutualiser le matériel entre les équipes et, de ce fait, de réduire les coûts. Nous avons passé nos premières commandes groupées en juin 2016 et nous avons déjà constaté, sur ces six premiers mois, un gain de 25 à 30 % sur certains de nos achats »



Didier Lelong, entretien service Bâtiment

« J'ai participé à l'élaboration des plans du bâtiment neuf qui accueillera les ateliers des services Patrimoine extérieur, Bâtiment (comprenant les services Menuiserie, Serrurerie et Peinture), Électricité et le garage. Nous avons travaillé sur la conception pour déterminer l'emplacement des prises de courant, des machines, des extracteurs... Durant la programmation, nous avons diagnostiqué toutes les surfaces en ville, chaque équipe a été reçue, ce qui nous a permis de définir précisément les besoins.

Notre service intervient pour toutes sortes de réparations et l'entretien des bâtiments municipaux. Nous avons ainsi consacré deux ans à la réno-

vation de la Résidence des 104 pour laquelle la régie municipale a entièrement traité le lot plomberie. Nous avons initialement consulté une entreprise mais devant le coût du devis, nous avons effectué les réparations en interne, ce qui nous a permis d'économiser plusieurs milliers d'euros. En fonction de la technicité et de la



charge de travail, nous décidons de prendre le chantier en régie ou non.

Le CTM, en plaçant le stock ailleurs que dans nos ateliers, améliorera nos conditions de travail. Le matériel sera disponible plus rapidement et le volume des achats sur trois mois nous donne une marge de négociation plus importante pour faire des économies, bien plus qu'au coup par coup. »

La polyvalence des services techniques

L'effectif complet des Services Techniques d'Harfleur s'élève à 35 agents. En cas de manifestation importante, toutes les équipes sont mobilisées. Quotidiennement, la polyvalence des agents permet d'apporter un soutien mutuel et de faciliter le travail de tous. Ainsi, certains agents du Patrimoine extérieur peuvent faire de la soudure ou du carrelage pour aider le Service Bâtiment et les agents du Cadre de vie « dépanner » le Patrimoine extérieur à faire de l'enrobé. Michaël Penanhoat estime que « c'est aussi très sympa de sortir de sa zone de confort. Il faut que tout le monde aide tout le monde. ». Maxime Vallet, du Service Cadre de Vie, abonde dans son sens et précise que « le chantier doit être propre avant que nous quittions le site. A présent que nous sommes rassemblés avec le service Voirie et que nous communiquons sur les chantiers, lorsqu'une équipe est sur un talus à Beaulieu, la Voirie vient aspirer les résidus après notre passage, nous gagnons beaucoup de temps ! »



Cimetières : accompagner les familles

A quel service municipal s'adresser en cas de décès d'un proche ? Le Pôle Accueil Population est en charge de l'accueil des familles et des questions administratives relatives à l'attribution et au renouvellement des concessions.



Le Pôle Accueil Population est le service en charge des demandes administratives pour l'attribution et le renouvellement d'une concession, l'autorisation d'intervention des entreprises de pompes funèbres sur une sépulture et l'autorisation de circulation. « Toutes les entreprises de pompes funèbres ont autorisation d'intervenir dans nos cimetières », précise Régine Lassade, responsable du Pôle Accueil Population.

La ville d'Harfleur possède deux cimetières : le cimetière Paul Doumer situé rue Frédéric Chopin est le plus ancien -ouvert depuis 1844- est doté de 2 084 emplacements et de 142 cases de columbarium. Le second est le cimetière « Mont Cabert » rue du Calvaire, plus récent, ouvert depuis 1963, et doté de 2 355 emplacements ainsi que de 220 cases de columbarium. La législation funéraire impose aux collectivités territoriales d'être toujours en mesure d'accueillir de nouvelles sépultures dans leurs cimetières. « Les administrés ne choisissent pas le cimetière où sera enterré le défunt, indique Noël Héricier, conseiller délégué

en charge du Logement, de l'Etat Civil et des cimetières. C'est la Ville qui leur attribue un emplacement. La Ville dispose de plus de 4420 emplacements et c'est un logiciel qui gère le parc des concessions. Le taux d'occupation étant très élevé, avec de moins en moins d'emplacements disponibles. »

La reprise des concessions est une opération onéreuse

La Municipalité se doit d'anticiper ces problématiques de disponibilité d'emplacement. Pour répondre aux besoins des administrés, la commune doit procéder à des reprises de concessions arrivées à échéance, dont, pour



certaines d'entre elles, depuis plus de 20 ans. Ce problème est d'autant plus aigu que le cimetière Paul Doumer comporte de nombreuses concessions perpétuelles, que la Municipalité ne peut donc reprendre. « La famille est informée par autocollant posé sur la sépulture que la concession est arrivée à terme. Le concessionnaire peut



Horaires d'ouverture des cimetières

du 2 novembre au 31 mars, de 8h00 à 17h00
du 1er avril au 1er novembre, de 8h00 à 17h30
Pour les personnes à mobilité réduite, une autorisation de circuler est délivrée sur demande écrite accompagnée d'un certificat médical.

Les informations pratiques

Le Pôle Accueil Population se charge de toutes les demandes administratives. « La famille doit s'adresser à une entreprise de pompes funèbres et indiquer le souhait soit d'un enterrement en pleine terre ou en caveau, soit d'une crémation, explique Régine Lassade. Lorsque la famille choisit la crémation, les services de pompes funèbres prennent contact avec le Crématorium du Havre pour un rendez-vous. Une fois la crémation réalisée, les services des pompes funèbres transportent l'urne pour la déposer soit dans une case de columbarium préalablement réservée auprès de nos services, soit pour disperser les cendres au jardin du souvenir. »

dans les deux ans qui suivent renouveler la concession. Passé ce délai, sans manifestation des proches, la législation funéraire autorise la ville à procéder à tout moment à l'exhumation et à l'incinération des corps reposant dans les concessions reprises », poursuit Noël Héricier. En 2016, 13 concessions ont été reprises pour un coût global de 12 740 €. Cette somme recouvre les dépenses de dépose, de destruction et d'enlèvement du monument funéraire, l'exhumation et la crémation des corps, la dispersion des cendres des défunts au jardin du souvenir. « La Municipalité dégagera, certes, un budget dédié pour la reprise de concessions, mais en raison du coût relativement élevé de cette procédure, ne pourra pas réaliser un nombre important de reprises. Sans compter que ce sont des démarches lourdes et compliquées », estime Noël Héricier.

L'équipement des cimetières

L'évolution de la société favorise l'éloignement des familles. Ainsi, les sépultures sont beaucoup moins visitées. Cette évolution incite de plus en plus de personnes à exprimer leur souhait d'être incinérées. Depuis 2012, cette demande est en augmentation constante : environ 30 % des créations de nouvelles concessions sont des demandes d'emplacement dans un columbarium. Aussi pour répondre à ce nouveau besoin la municipalité a construit, en régie directe, en 2015, un columbarium disposant de 90 cases, mis en service en avril 2016 au cimetière du Mont Cabert, et un jardin du souvenir qui vient d'être dernièrement réaménagé.

Le rôle de Mr Jurek Groniecki, gardien de cimetière

Sa mission principale consiste à renseigner le public sur les emplacements des sépultures. Il a également la charge de surveiller les travaux réalisés dans le cimetière. Un état des lieux des sépultures environnantes est d'ailleurs établi avant travaux. Sa présence permet de veiller au bon déroulement des cérémonies funéraires. Il doit, en quelque sorte, assurer le bon ordre, écouter les doléances des visiteurs et s'assurer que le règlement est bien respecté : on n'entre pas à vélo dans le cimetière, ni en état d'ébriété.

Le droit à la sépulture dans les cimetières d'Harfleur est dû :

- aux personnes décédées sur le territoire de la commune quelle que soit leur résidence
- aux personnes domiciliées sur le territoire de la commune quel que soit le lieu où elles sont décédées
- aux personnes ayant droit à l'inhumation dans une sépulture de famille située dans un des cimetières communaux quels que soient leur domicile et le lieu de leur décès
- aux Français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune mais inscrits sur la liste électorale de la commune.



Chussez vos pointes pour le championnat départemental de cross-country

André Lelant, président du COH (Club Omnisports Harfleurais) répond à nos questions

Le COH accueille le dimanche 8 janvier, le championnat départemental de cross-country. Pouvez-vous nous dire pourquoi cette manifestation se déroule à Harfleur ?

Plusieurs raisons : les championnats ne peuvent pas avoir lieu tous les ans sur le même terrain, et les candidats à l'organisation sont peu nombreux et il faut les infrastructures ad hoc pour organiser un tel événement : différents parcours adaptés à tous les âges, locaux pour le secrétariat, contrôle anti-dopage, vestiaires, parkings etc... Mais il faut aussi la volonté d'organiser, car le cahier des charges s'étoffe avec le temps. De plus nous avons « fait nos preuves » par le passé. Nous avons organisé différents championnats : Fédéraux FSGT, Départementaux et Régionaux FFA depuis 1986.

Dans le détail, combien de participants et de clubs sont attendus et comment va se dérouler cette journée ?

Suite à la fusion des ligues de Haute et Basse Normandie fin 2016, la participation aux Championnats Départementaux est une étape obligatoire pour participer aux Championnats Régionaux. Ce qui n'était pas le cas auparavant. Les championnats précédents ont enregistré 765 classés, toutes catégories confondues, donc logiquement, les pelotons devraient être un peu plus denses.

Neuf courses sont au programme, dont quatre sont mixtes avec les catégories les moins fournies. La journée va débuter par la course « open » à 9h45 et se conclura par les courses Élités Femmes/Juniors Hommes (13h55) et Élités Hommes (14h45) qui sont les épreuves « phares » de la réunion.

Qu'attendez-vous du Cross Open de 6 km organisé en ouverture de la journée ?

C'est un challenge et c'est une première dans la région. Les coureurs non-licenciés participent beaucoup aux courses sur route et aux trails. Mais ne connaissent pas le cross-country. Et pour cause : cette discipline est traditionnellement ouverte aux seuls licenciés. Nous souhaitons donc faire découvrir cette discipline à tous. Et cela peut être un plus en terme de visibilité pour le club, se faire connaître et attirer de nouveaux adhérents harfleurais. Mais bien sûr nous ne pouvons pas prédire du succès de cette initiative.

Cette journée va forcément mobiliser de nombreux bénévoles ?

Notre candidature date de novembre 2015 et depuis cette date nous travaillons sur cette journée, bien que l'attribution des championnats n'ait été validée par le Comité Départemental d'Athlétisme qu'en juin 2016. Cette manifestation est dévoreuse de bénévoles, ce qui explique en partie le peu de candidats à l'organisation. La quasi-totalité du club sera sur le pont (de la caraque) pour gérer au mieux cette journée, soit une cinquantaine d'adhérents, principalement sur le parcours. Certains d'entre eux seront à la fois coureurs et bénévoles. Mais nous serons bien épaulés par les officiels du Comité de Seine-Maritime et les bénévoles des autres clubs. Soit un total d'environ 90 personnes !

Le duo de courses de L'Arborétum et La Petite Lézarde 2017 sera votre deuxième grande manifestation pour 2017 ?

Effectivement. Et l'échéance du 23 avril 2017 va vite arriver après avoir rangé le cross. C'est déjà la 8ème édition et nous travaillons dessus parallèlement au cross. Le dossier et les démarches sont en cours. Les affichettes ont déjà été distribuées sur les épreuves de la région. Et la banderole annonçant l'événement sera visible sur le stade Maurice Thorez le jour du cross.



« Côté cour, côté jardin » week-end de théâtre amateur

Le week-end du 27 et 28 janvier, aura lieu, à La Forge, le festival «Côté cour, Côté jardin», qui depuis quelques années suscite un vif engouement chez les amateurs de théâtre. Voici venir le cru 2017 :

27 janvier :

« La Nuit Tombée »

Par la compagnie Tux Hinor

Un homme sur une moto, à laquelle est accrochée une remorque bringuebalante, traverse la campagne ukrainienne. Il veut se rendre dans la zone interdite autour de Tchernobyl. Il a une mission.

Le voyage de Gouri est l'occasion pour lui de retrouver ceux qui sont restés là et d'évoquer un monde à jamais disparu où, ce qui a survécu au désastre, tient à quelques lueurs d'humanité.

À partir de 12 ans

28 janvier :

« Le Bourgeois Gentilhomme »

Par la compagnie Traitement de textes

« Le Bourgeois Gentilhomme » de Molière réactualisé par la troupe est aussi un texte où les travers des personnages sont mis en évidence pour nous faire rire.

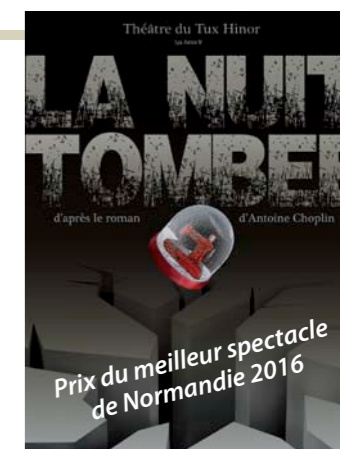
À partir de 8 ans

« Côté cour, côté jardin »

27 et 28 janvier 20h30 - La Forge

Pour une pièce : adulte 6€/8.50€ et - 25 ans 4.50€/6€

Pour un pass' week-end : adulte 9€/12.50€ et - 25 ans 6.50€/9€



Kheiron « soirée unique »

Vous ne savez pas ce que vous allez voir, il ne sait pas ce qu'il va vous dire...

Dans ce spectacle qui ne ressemble à aucun autre, Kheiron pousse le concept de « soirée unique » à son maximum en jouant dans une salle à 180 degrés pour être au cœur de son public.

Ainsi, chaque soir, il puise dans ses trois heures de spectacle pour en sélectionner 60 minutes.

Kheiron est un humoriste, acteur, scénariste, metteur en scène et réalisateur français. Membre du Jamel Comedy Club, il interprète aussi un personnage dans la série Bref, sur Canal+. En 2015, il est réalisateur, scénariste et interprète principal du long métrage « Nous trois ou rien ».

Que ce soit sur scène ou ailleurs, Kheiron multiplie les prestations de haut-vol.

« 60 minutes avec Kheiron »

Vendredi 10 février 20h30 - La Forge

Tarif : Adulte : 15€/21€

- 25 ans : 10,50€/15€

Tout public



L'atelier «Au Fils d'Indra» cherche bénévoles

Créée en 1969, par deux Françaises, Nicole Durieux (épouse du Consul Général de France à Pondichéry) et Marie-Rose Carlié (comédienne, épouse de Louis Fournier, éditeur à Paris), l'association « Atelier Au Fils d'Indra » permet à 200 femmes de Pondichéry et des villages proches, de faire vivre leurs familles dans la dignité, en élaborant d'étonnantes toiles murales brodées suivant un procédé issu d'une technique ancestrale.

En France, depuis 1970, d'une ville à l'autre, un grand mouvement de bénévolat et d'amitié permet à l'atelier de poursuivre sa mission d'aide au développement. **Pour faire vivre cette exposition qui aura lieu du 8 au 13 mars à La Forge, nous avons besoin de vous !**



Temps d'information le mardi 24 janvier
Salle de la Taillanderie à La Forge,
1 rue Chopin à Harfleur
Venez nombreux pour participer à cette belle aventure solidaire !
Renseignements :
accueil de La Forge 02 35 13 30 09

Jacobson en résidence et concert à La Forge



Loin des modes ou des genres, Jacobson, c'est d'abord une voix. Celle de Gil Lasserre, sombre et puissante dans le groupe hardcore de ses débuts, *Betty*; chaleureuse et sensuelle dans son dernier projet pop, *A Guy In Light*. Son projet s'émancipe en septembre 2014, lorsqu'il s'entoure d'une équipe de 10 musiciens. Dans un esprit toujours indépendant, Jacobson prépare dès lors un premier maxi. Le temps pour la fine équipe de mettre en scène un spectacle, conçu en résidence à La Forge, où l'énergie communicative de Jacobson et la maîtrise de son groupe prennent tout leur essor. A apprécier sur scène, évidemment.

« Jacobson »
Samedi 4 février 20h30 - La Forge
concert gratuit - Tout public
Sur réservation au 02 35 13 30 09

Journée pour l'emploi des jeunes

Retenez déjà la date sur votre agenda. Le mardi 28 février prochain, le service municipal de la jeunesse organise, avec plus d'une dizaine de partenaires, une journée d'accès à l'emploi pour les jeunes de moins de 30 ans. Des stands d'organismes de formation de Pôle emploi, d'entreprises vous attendront pour vous accompagner dans vos recherches d'emploi. Des tables rondes et ateliers thématiques seront organisés toute la journée.

Journée d'accès à l'emploi
Mardi 28 février
le Creuset - La Forge
Information : service jeunesse 02 35 13 31 00
jeunesse@harfleur.fr



Ouvertures des commerces

le dimanche en 2017

La Ville d'Harfleur reste opposée par principe à la loi Macron qui permet notamment aux maires d'accorder une ouverture des commerces sur 12 dimanches contre 5 auparavant. En effet, les luttes des salariés ont permis au cours du siècle dernier d'obtenir un jour de repos hebdomadaire (le dimanche en 1906) puis deux (le week end en 1936). Ces temps de repos permettent, depuis, à une majorité de travailleurs de se détendre et de maintenir un équilibre social et familial. Pour autant, soucieuse de la santé de ses commerces et consciente de la concurrence avec les enseignes montivillonnaises, la ville d'Harfleur accordera une



ouverture des commerces 9 dimanches en 2017 :
15 et 22 janvier pour les soldes
2 et 9 juillet pour les soldes
3 septembre (rentrée)
10, 17, 24 et 31 décembre (fêtes)

Les vacances d'hiver portent bien leur nom

Pour les 3/11 ans, ce sera comme à la montagne !
Pour les vacances d'hiver qui auront lieu du lundi 13 février au vendredi 24 février, le service enfance familles vous propose des accueils de loisirs pour les les 3/6 ans et pour les 6/11 ans dans les centres Dolto et des 2 Rives.



Au programme des activités, des jeux et des sorties sur le thème de l'hiver et de la montagne : sorties patinoire, ateliers cuisine où la raclette, le pain d'épice, le bon chocolat chaud seront au menu. Viens aussi t'initier dans les ateliers musique, mené avec le CEM, aux chants tyroliens et montagnards ou aux douces musiques à écouter au coin du feu pour les plus petits. Plein d'autres surprises t'attendent durant ces vacances...prépare ton bonnet et ta doudoune !



Les accueils de loisirs se déroulent chaque jour des vacances de 9h à 17h avec possibilité d'arrivées et de départs échelonnés à partir de 8h et jusqu'à 18h.

Pour les 8/15 ans, le passeport vacances, c'est chouette !
Du lundi 13 au vendredi 24 février, les 8/15 ans peuvent s'inscrire aux activités dans le cadre du passeport vacances : en matinée (9h/12h) - ateliers et les après-midi (14h/16h) - animations sportives.

Les matinées de la première semaine de vacances seront consacrées à des ateliers « cuisine d'hiver » : de quoi épater ta famille, ou tes amis en réalisant de merveilleuses confitures, du pain d'épice savoureux ou un sublime gâteau savoyard. Pour la deuxième semaine, fait le plein d'animations sur le thème « Air/terre/Mer ». Au programme, tir à l'arc, laser games ou encore piscine. Et pour les plus sportifs, c'est tous les après-midi, de 14h à 16 h que cela se passe : foot, basket, hand-ball, course d'orientation...



Renseignements et inscriptions :
Pôle Accueil Population : 02 35 13 30 20
Pôle administratif de Beaulieu : 02 35 51 10 51
Tarifs en fonction du quotient familial

Infos Radars

Chaque mois retrouvez les relevés du radar pédagogique

Du 17 novembre au 4 décembre 2016
Rue Général Leclerc sens vers la Brèque
La rue est limitée à 30 km/h
39 924 véhicules
trafic moyen quotidien 1941 véhicules (sur 24h)

39 % roulent entre 21 et 30 km/heure
42 % roulent entre 31 et 40 km/heure
11 % roulent entre 41 et 50 km/heure
1 % roule entre 51 et 60 km/heure



Programme des animations retraités

Mercredi 11 Janvier :

Repas anniversaire - thème : « les rois et reines des 104 »
12h00 sur inscription à la RPA des 104
avant le mardi 3 Janvier

Lundi 16 Janvier :

Soirée cartes à la RPA des 104 (tournois tarot, manille...)
20h00-22h00

Vendredi 20 Janvier :

Après midi récréatif avec « les Copains des Planches »
15h00 à la RPA des 104

Mardi 24 Janvier :

Dictée
14h30 à la RPA des 104

Vendredi 27 Janvier :

Sortie Bowling
Inscription du 9 au 18 Janvier au pôle accueil ou pôle de Beaulieu

Vendredi 27 et Samedi 28 Janvier :

Festival de théâtre « Côté cour, côté jardin »
Renseignements et réservations à la Forge :
tel : 02 35 13 30 09

A venir prochainement, n'oubliez pas de vous inscrire :

Vendredi 17 Février :

Après-midi au Naturospace d'Honfleur
Visite du Naturospace suivi d'un goûter en brasserie
et d'un temps libre dans Honfleur
Inscription du 16 au 25 Janvier au pôle accueil ou pôle de Beaulieu

Navette avec ramassage :

Départ :
13h15 : avenue du président René Coty (Relais 16/25 ans)
13h45 place d'Armes

Pour tout renseignement, contacter le service retraités de la ville au 02 35 45 34 08.

Conseil en architecture, reprise des permanences

Vous avez un projet de construction, d'extension ou de modification sur votre habitation, profitez des conseils gratuits d'un architecte. En effet, l'architecte-conseil du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) reprendra ses permanences à Harfleur à partir du jeudi 05/01/2017 de 9h à 12h. Ces permanences auront lieu **tous les premiers jeudis de chaque mois, de 9h à 12h au sein des services techniques rue Arthur Fleury.**

Voyager à l'étranger avec sa Carte Nationale d'Identité

La carte nationale d'identité (CNI) permet d'effectuer certaines démarches administratives mais aussi de voyager en Europe. La demande doit être faite auprès de la mairie de votre domicile.



La validité de la carte est de :

- 10 ans pour une carte d'identité sécurisée délivrée à un mineur
- 15 ans pour une carte d'identité sécurisée délivrée, depuis le 1er janvier 2014, à un majeur. Pour les cartes délivrées entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de validité est automatique.



Tous les pays n'acceptent pas une carte d'identité de plus de 10 ans

Pour renouveler une CNI avant la fin de sa validité, il vous faudra justifier (billet, réservation...) de votre intention de voyager dans un pays acceptant la CNI comme document de voyage.

Quand effectuer votre démarche ?

La carte d'identité n'est pas établie directement en mairie. Les délais de fabrication dépendent de la période de la demande. Les périodes d'affluence des demandes vont de mars à juillet.

Pièces à fournir

- deux photographies d'identité de moins de 6 mois, non découpées, sur fond clair, de face et tête nue
- justificatif de domicile récent
- justificatif d'état civil
- carte nationale d'identité à renouveler

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service du Pôle Accueil Population au 02 35 13 30 20 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10
ou mail :
cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie Morisset
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le 3237

Urgences

Tél. prioritairement
Samu : 15
Pompiers : 18
Police : 17

Sinon, téléphonez à la mairie au
02 35 13 30 00
Un répondeur vous donnera le nom et le numéro de téléphone de la personne d'astreinte.

Je Participe... Ensemble Décidons

Une question, une remarque, un avis ?

Venez rencontrer et dialoguer avec les élus en direct lors de la prochaine visite de quartier des élus qui aura lieu **samedi 21 janvier de 10h à midi. Rendez-vous rue général Leclerc.**

Carnet

Hommage

Francisco Castro nous a quitté le 28 novembre dernier. Résident de la RPA des 104 depuis plusieurs années, M. Castro était très investi dans la vie associative de la ville. Il avait notamment présidé durant plusieurs années aux destinées de l'association de peintres amateurs « Palettes et Pinceaux » (devenue depuis Ombre et lumières). Francisco Castro, né en Espagne, à Santa Cruz del Comercio, province de Grenade, en 1935, était très actif dans ses divers engagements politiques et sociaux. La Municipalité adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Naissances :

26/10/16 ADJADJ Ilyass
29/10/16 LEGOUT Lola
06/11/16 FERRY Adrien
13/11/16 COURTIN Hugo

Décès :

28/10/16 DELAHAYE André
29/10/16 DUFAY Eugène
06/11/16 HARDY Jacques
09/11/16 DEVAUX Marie-Hélène
11/11/16 SINEYA Marie
13/11/16 LE MOAL Jean-Claude
23/11/16 VATINE André
05/12/16 LANGE Dominique

Info Lia

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramway :
<http://www.transports-lia.fr/ou>
sur smartphone
« LiA les lignes de l'agglo »

Allo CODAH ?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs ?
pour toute question sur la CODAH, un seul numéro : 02 35 22 25 25
Rendez-vous sur
www.agglo-lehavre.fr

Conseil municipal du 12 décembre 2016

Vingt délibérations étaient proposées au vote des conseillers municipaux lors de la séance du lundi 12 décembre 2016.

Changements au sein du conseil municipal

Avant d'entamer ces questions, Jean-Gabriel Brault, 1er adjoint qui présidait la séance, en l'absence de Christine Morel, a installé une nouvelle conseillère municipale pour le groupe Harfleur bleu Marine, Mme Sabrina Montier, en remplacement de M. Bruno Lemaître démissionnaire. Cette installation c'est faite malgré l'absence de l'intéressée et des autres membres de son groupe politique.

Intervention de M. François Guégan

Cette absence, remarquée, des conseillers du Front National, a suscité une intervention de François Guégan, conseiller municipal. Ce dernier a notamment déclaré : « Je souhaite faire part à notre conseil de mon indignation concernant le fonctionnement du groupe Front National depuis les élections de 2014. (...) Sur les 28 conseils qui se sont tenus depuis le début du mandat, le taux d'absentéisme des 4 conseillers Front National s'élève à 86 %. Je ne souhaite pas stigmatiser les personnes qui se sont, soit fait piéger, soit fait embobiner par le Front National pour être présentées par ce parti politique (...). Mais je souhaite souligner que ces dysfonctionnements, que nous constatons ici, se révèlent ailleurs dans une ampleur presque comparable, puisque, au total, sur toute la France ce sont 28% des conseillers Front National qui ont démissionné alors que nous sommes à peine à mi-mandat (...).

«Le devoir des élus républicains...»

Pour le Front National, ce qui compte ce n'est pas l'intérêt général d'une collectivité et de ses habitants, ce n'est pas le débat républicain, c'est exclusivement la prise du pouvoir et lorsqu'on échoue à le prendre, comme heureusement ce fut le cas à Harfleur, on se garde bien d'être constructif, on est absent ou on se contente de lancer des anathèmes, d'agiter des peurs comme c'est toujours le cas dans les tribunes de ce groupe dans notre bulletin municipal. (...) Je crois qu'il est du devoir des élus républicains de souligner les errements d'un parti qui aspire au pouvoir : comment, alors que, dans une petite commune comme la nôtre, il ne respecte même pas la confiance que lui ont accordée ses électeurs pourrait-il être digne de la confiance de la population française ? ».

Tarifs et conventions

Suite à ce premier point, les élus ont adopté à l'unanimité plusieurs délibérations concernant la Codah, et des conventions de services partagés, la demande de fonds de concours pour des travaux de sécurisation dans les écoles ou l'acquisition d'un logiciel de gestion financière. Plusieurs délibérations ont ensuite concerné les tarifs municipaux évoluant en moyenne de 0,60% : droits de stationnement pour les taxis, droits de place pour le marché dominical (sans évolution), droits de terrasses, tarifs des concessions pour les cimetières ou encore places de stationnements et garages.

Bourses communales

Le conseil municipal a également adopté la deuxième vague d'attribution des bourses communales pour les scolaires et étudiants. Au total, le conseil municipal aura accordé pour cette année scolaire 105 bourses représentant un budget global de 8 517 €



Prochain Conseil Municipal :
lundi 30 janvier 18h - Salle du parc
La séance est publique

Prochain conseil Codah
Jeudi 9 février 18h
Hôtel de ville du Havre
La séance est publique

Groupe communiste et républicain

Nous en avons fini avec cette année 2016...il était temps de tourner cette page. Entre l'horreur en Syrie où le massacre d'une population est fait en toute impunité internationale, ces attentats cet été, tout d'abord à Nice puis à St Étienne du Rouvray où des dizaines d'innocents ont péri face à l'abomination humaine. Nous avons dû faire face également au décès de notre ami, notre camarade Yves, laissant à la ville son dévouement et aux Harfleurais son humanisme et l'amour de son prochain. Il y a eu aussi la crise des migrants, touchant du doigt l'horreur d'une population devant fuir pour sa survie. Que dire au niveau politique...la loi travail ? Nous allons voir les effets de cette loi dans les prochains mois, avec le rallongement du temps de travail, de l'âge à la retraite, des licenciements facilités par cette loi imposée par un gouvernement sourd aux millions de Français

Groupe socialiste et républicain

Les riches amis décident et les pauvres la ferment !

Les tarifs d'eau appliqués par la CODAH sont parmi les plus élevés de France. De nombreuses familles harfleuraises et de l'agglomération du Havre ont, de ce fait, des difficultés pour payer leurs factures. L'augmentation annuelle est beaucoup plus forte que celle du SMIC et de l'inflation. C'est inacceptable ! Christine Morel, maire d'Harfleur et vice-présidente de la CODAH chargée de l'Eau et de l'Assainissement, dit que la CODAH est contrainte de réaliser d'importants travaux liés au vieillissement du réseau. Alors pourquoi et en quelles conditions la CODAH a repris à l'ancien exploitant un réseau dans un si piteux état ? Et quel est le rôle de Veolia dans tout cela ?

On peut aussi s'interroger sur le poids qu'exercent nos

mobilisés pendant ces semaines et utilisant le décret «49.3»!

Cette année 2017 nous promet du changement ! Nous l'espérons cette fois ! Avec en mai les élections présidentielles, pour en finir avec ce nouveau quinquennat désastreux, mais aussi les législatives en juin où notre groupe appelle à voter massivement pour JP Lecoq et N. Nail sa suppléante, afin que notre voix, celle de la lutte sociale soit enfin portée par notre député de circonscription.

2017 sera aussi l'année de notre mi-mandat où un bilan vous sera remis avant cet été.

Je vous souhaite au nom du groupe une bonne année 2017

Yoan Lefranc
Président du groupe

élus au sein de la CODAH quant à la répartition et le financement des moyens et équipements des communes de l'agglomération. N'est-ce pas un échec que de voir la CODAH se désengager dans de nombreux domaines avec pour illustration et conséquence, la fin du service Tourisme à la Forge ! Ces décisions augmentent par là même les charges de personnel pour la ville.

Et que penser de la répartition des équipements sur notre territoire : une belle piscine à Gonfreville et une déchetterie à Harfleur. Et demain le cher projet de téléphérique reliant Gonfreville à l'hôpital soutenu par le duo des maires du Havre et Gonfreville : on verra alors s'ériger une belle gare pour Gonfreville et des pylônes et des câbles enlaidir Harfleur.

Nacéra Vieublé - Présidente du groupe

Groupe d'opposition, «Harfleur, bleu marine»

L'année passée fut celle du réveil des peuples. D'abord avec le Brexit par lequel nos voisins britanniques ont reconquis leur souveraineté nationale en quittant l'Union européenne. Ensuite, ce fut au tour du peuple américain de reprendre en main son avenir grâce à l'élection de Donald Trump et l'élimination de Madame Clinton, favorite des sondages, des élites et des lobbys gouvernant depuis trop longtemps.

Que pouvons-nous espérer en 2017 ? Un véritable changement après les élections présidentielles. Seul un vote patriote massif de la part des Français permettra cette indispensable réappropriation de notre souveraineté. Localement, nous espérons que la majorité municipale prenne enfin en compte le mécontentement grandissant des Harfleurais. Il est souhaitable qu'un travail de fond

soit réalisé par Madame le Maire, que nous encourageons à se focaliser sur la résolution des difficultés municipales plutôt que de se disperser en attaques contre le Front National. Enfin, nous appelons de nos vœux une gestion plus rigoureuse des dépenses de la mairie en éliminant tout clientélisme et subventions abusives. Mais cela ne sera pas facile de remettre en cause plus de 50 ans de gestion communiste.

C'est dans l'espérance de ces nombreux changements que vos élus du groupe Harfleur Bleu Marine vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.

Stéphane Leroux
Président du Groupe

A vos Agendas !

Associations

3^{ème} exposition de voitures

Dimanche 8 janvier de 9h à 13h



La Rolls-Royce sera à l'honneur, entourée de plusieurs 2CV sur le thème du film Le Corniaud

Organisée par l'association Les Voitures Rétro d'Harfleur Beaulieu
Place Guy de Maupassant

Braderie du Secours Populaire

Mardi 10 et mercredi 11 janvier 2017

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

La Forge - La Taillanderie

Week-end Solidaire d'Harfleur

Samedi 21 janvier à 20h30

Spectacle de danse (prix d'entrée non communiqué)

Dimanche 22 janvier 2017 à 17h

Orchestre du conservatoire du Havre
(orchestre symphonique junior et Harmonie Junior)

Organisée par le Secours Populaire

La Forge - Le Creuset

À venir en Février :

Don du sang

Mercredi 8 février de 15h à 19h

La Forge - La Taillanderie



La Forge

Week-end théâtre

"Côté cour, Côté jardin"
27 & 28 janvier 2017
La Forge

27 janvier | 20h30
"La nuit tombée"
par la cie Tux Ninor
Prix du meilleur spectacle de Normandie 2016

28 janvier | 20h30
"Le Bourgeois Gentilhomme"
par la cie Traitement de textes

h harfleur | **bleu** | Renseignements-billetterie - Accueil de La Forge > 02 35 13 30 09
FB > Laforgeharfleur

À venir en Février :

60 minutes avec Kheiron

Vendredi 10 février 2017 | 20h30
LA FORGE HARFLEUR

TE BUN...
LE LA FORGE...
LE PAPE DE L'IMPRO...
"UNE VÉRITABLE DÉMONSTRATION DE FORCE"
"NOUVELLE STAR DE L'HUMOUR TRASH" LE FIGARO
"IL DYNAMITE LE STAND-UP" LIBÉRATION
"COUP DE CŒUR" L'EXPRESS
"TCHATCHEUR INVÉTÉRÉ" LE MONDE
"IL REDONNE SES LETTRES DE NOBLESSE AU STAND-UP" LE JDD
"LE ROI DE L'IMPRO" LE PARISIEN
"UN RIRE TOUTES LES 7 SECONDES" 20 MINUTES
"UN NOM À RETENIR" HUFFINGTON POST
"NOTRE COUP DE CŒUR EN EUROPE" LE JOURNAL DE MONTRÉAL
"ON N'AIME PAS" TELÉRAMA

h harfleur | **bleu** | Renseignements > La Forge - Harfleur > 02 35 13 30 09
Locations > 7 rue - Carrefour - Magasin U - Géant - www.fnac.com
0 892 68 35 22 (0,34€/min)

Renseignements, inscriptions et billetterie :
Point Info Tourisme La Forge 02 35 13 30 09